

BROSSARD S.A.

Bilan au 30 juin 2009

BILAN ACTIF	30/06/2009 Brut K.EUR	06/2009 Amf/prov K. EUR	06/2009 Net K.EUR	2008 Net K.EUR
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outill. industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours/av. et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation & créances rattachées	131.982		131.982	131.982
Prêts				
Autres immobilisations financières	557		557	891
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	132.539		132.539	132.873
STOCKS ET ENCOURS				
Matières premières, autres appro.				
Produits intermédiaires et finis				
Avances & acomptes sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	2.552		2.552	2.725
Etat	51		51	946
Créances groupe	3.751		3.751	7.461
Autres créances	5		5	3
DISPONIBILITES	6.012		6.012	2.804
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12.371		12.371	13.939
Charges constatées d'avance	22		22	173
Charges à répartir	649		649	864
TOTAL ACTIF	145.581		145.581	147.849

BROSSARD S.A.

Bilan au 30 juin 2009

BILAN PASSIF		
	30/06/2009	30/06/2008
	K.EUR	K.EUR
Capital	50.666	50.666
Prime d'émission, de fusion, d'apport	3.386	8.933
Réserve légale	792	286
Autres réserves	17.950	8.323
Résultat de l'exercice	10.046	10.124
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées. Amortissements dérogatoires	853	568
TOTAL CAPITAUX PROPRES	83.693	78.900
Provisions pour risques et charges		10
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12	10
Emprunt obligataire		
Autres emprunts	41.176	44.138
Découvert, concours bancaires	6	16
Dettes financières diverses	81	139
Dettes groupe	18.693	23.026
Dettes fournisseurs/comptes rattachés	408	804
Personnel	214	163
Organismes sociaux	168	186
Autres dettes fiscales et sociales	1.087	467
Dettes/Immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	61.876	68.939
TOTAL PASSIF	145.581	147.849

BROSSARD S.A.

COMPTES DE RESULTAT AU 30/06/2009

COMPTES DE RESULTAT	2009 K EUR	2008 K EUR	Var. %
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4.464	4.596	
Production stockée			
Subventions			
Reprise/amort. et provisions		2	
Transfert de charges		1	
Autres prod. gest. courante			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4.464	4.599	
Achats de marchandises			
Achats de matières premières			
Achats autres approvisionnements			
Achats non stockés	32	37	
Services extérieurs	414	427	
Autres services extérieurs	884	1.467	
Impôts et taxes	90	61	
Charges de personnel	2.153	1.915	
Autres charges de gestion courante	1		
Dotations aux amortissements	214	134	
Dotations aux provisions	2	0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3.790	4.041	
RESULTAT D'EXPLOITATION	674	+558	
RESULTAT FINANCIER	7.086	8.962	
RESULTAT COURANT	7.760	9.520	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-284	-890	
Participation			
Impôts sur les bénéfices	-2.570	-1.494	
RESULTAT NET COMPTABLE	10.046	+10.124	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2009 en K EUR	2008 en K EUR
RESULTAT NET	10.046	10.124
+ Dotations aux amortissements des immobilisations		
+ Dotations aux amortissements des charges à étaler	214	134
+ Dotations aux amortissements dérogatoires	284	284
- Reprise amortissements dérogatoires	2	
+ Dotation provision pour risques et charges		
- Reprise provision pour risques et charges		2
+ Dotation provision actions propres		
- Reprise provision actions propres		
- Reprise provision pour impôts		
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations		
- Imputation subvention équipement		
= MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	10.546	10.540
+ Augmentation de capital et prime d'émission nette de frais		
- Variation de BFR et comptes courants filiales	836	-5.657
- Investissements		
- Titres de participation		
- Prêt		
- Actions propres	-336	846
- Dividendes versés	-5.538	
+ Souscription d'emprunts	8.000	
+ Cessions immobilisations		
- Dépôts et cautionnements		
+ Encaissement dépôts et cautionnements		
+ Subvention d'équipement reçue	10.962	6.837
- Remboursement d'emprunt (*)		
- Charges à répartir (frais sur emprunts)		
= FLUX DE TRESORERIE NET	3.218	-2.800
+ Trésorerie initiale	2.787	5.587
= TRESORERIE FINALE (1)	6.005	2.787
Dettes financières (2)	41.176	44.138
Endettement net (2) - (1) = (3)	35.171	41.351
+ Solde en capital de crédit bail (4)		-
= Endettement net total (3) + (4) = (5)	35.171	41.351
Fonds propres fin d'exercice (6)	83.693	78.910
Ratio d'endettement (5)/(6) incluant le crédit bail	0,42	0,52

(*) Hors crédit-bail

	Trésorerie de clôture	Trésorerie d'ouverture
Valeurs mobilières de placement	5.946	2.800
Disponibilités	65	4
Découverts bancaires	6	17
	6.005	2.787

**ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2009**

Note n° 1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Le programme de titrisation a été abandonné en juillet 2008 au profit de l'affacturage.
- Dividendes reçus de Saveurs de France – Brossard SA 10.408 K€ selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2008 de la filiale.
- Rachat en mai 2009 de 180.000 actions propres pour 510 K€

Note n° 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009 sont présentés suivant les dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général, des différents règlements du Comité de la Réglementation Comptable et des textes pris pour leur application.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

Toutes les données contenues dans cette annexe sont exprimées en K. EUR.

2.1 - TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation figurant au bilan pour la somme de 131.982 K€ s'analysent comme suit :

- Apport de Monsieur et Madame SCHUMACHER à l'occasion d'une augmentation de capital en date du 5 décembre 2005 :

- de 515.686 actions Saveurs de France pour	29.910 K€
- de 517.039 BSAR Saveurs de France pour	18.096 K€

- Acquisition dans le cadre d'une OPA suivie d'une OPRO clôturée le 8 juin 2006

- de 1.204.777 actions Saveurs de France pour	72.287 K€
- de 282.882 BSAR Saveurs de France pour	10.269 K€
- Frais liés à cette opération	1.420 K€

Total	131.982 K€
-------	------------

correspondant à 100 % des actions de la société Saveurs de France.

Du fait du remboursement du solde de l'emprunt obligataire, les BSAR n'ont plus d'existence juridique. N'ayant jamais eu vocation à être exercés, ces derniers ont toujours été considérés comme un élément du coût de revient des actions Saveurs de France-Brossard SA y compris le montant des frais correspondants.

Ces titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur d'utilité, qui prend notamment en compte :

- la rentabilité actuelle,
- la conjoncture économique ainsi que les perspectives de réalisation et de rentabilité futures,
- les capitaux propres consolidés réestimés du sous-groupe SAVEURS DE FRANCE-BROSSARD, principalement à raison des marques BROSSARD et SAVANE, ainsi que le montant de l'écart d'acquisition correspondant constaté dans les comptes consolidés du groupe BROSSARD. Les modalités de détermination de ces éléments résultent de l'application d'une méthodologie définie par le cabinet SORGEM, spécialiste de l'évaluation des marques, et résumée dans l'annexe aux comptes consolidés (notes 2 et 3 sur le bilan et le compte de résultat) du groupe BROSSARD au 30 juin 2009.

2.2 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont enregistrées à la valeur nominale.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée dès constatation d'un risque de non recouvrement.

2.3 – AVANCES DE TRESORERIE INTRAGROUPE

Une convention de trésorerie existe au sein du groupe Brossard depuis le 1^{er} juillet 2006.

2.4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de souscription. Il n'existe aucune plus-value latente en raison d'une opération d'aller retour au 30 juin 2009.

2.5 – CHARGES A REPARTIR – TRANSFERT DE CHARGES

Conformément à l'avis 2006-A du 7 juin 2006 du Comité d'Urgence du CNC, la société a choisi de répartir sur la durée des emprunts souscrits pour le financement de l'acquisition des titres Saveurs de France-Brossard SA le montant des frais bancaires correspondants.

Il est précisé que l'amortissement de ces charges à répartir s'effectue en prenant en compte le rythme de remboursement du capital des emprunts.

Note n° 3 - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 - MOUVEMENTS DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE - EN K EUR

	Au 30/06/2008	Augmentation	Diminution	Au 30/06/2009
Valeurs brutes :				
1. Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial et droit au bail				
Concession - Brevet				
Logiciels informatiques				
TOTAL 1 K EUR				
2. Immobilisations corporelles				
Terrain				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques mat. & outil.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL 2 K EUR				
3. Immobilisations financières :				
Actions Saveurs de France-Brossard	131.982			131.982
Prêts				
Actions propres	846	510	846	510
Autres immobilisations financières	44	3		47
TOTAL 3 K EUR	132.872	513	846	132.539
TOTAL 1 + 2 + 3 K EUR	132.872	513	846	132.539
Amortissements :				
1. Immobilisations incorporelles				
Logiciels informatiques				
TOTAL 1 K EUR	0			0
2. Immobilisations corporelles				
Terrain				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques mat. & out.				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL 2 K EUR	0			0
TOTAL 1 + 2 K EUR	0			0

3.2 – ETAT DES PROVISIONS

Rubriques	Solde d'ouverture au 30/06/2008	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Changement de méthode	Variation de périmètre	Autre	Solde de clôture au 30/06/2009
1. Provision pour risques & charges								
Provision pour indemnités retraite*	10	2						12
Provision médailles du travail *								
Provision pour impôts								
TOTAL 1 K EUR	10	2						12
2. Provisions pour dépréciations								
Immobilisations financières								
Stocks matières premières								
Stocks emballages								
Stocks produits finis								
Stock marchandises								
Clients								
Autres créances								
TOTAL 2 K EUR								
TOTAL 1 + 2 K EUR	10	2						12

Résultat d'exploitation	2						
Résultat financier							
Résultat exceptionnel							

* Provisions pour Indemnités de Départ en retraite (IDR) et Médailles du Travail (MDT) :

- Types de régimes

> Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le groupe verse des cotisations définies à différents organismes sociaux. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies, ne générant pas d'engagement futur pour le groupe, ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

> Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent aux salariés des ressources complémentaires par le biais de conventions collectives. Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents. Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Elles sont comptabilisées au bilan sous forme d'une provision.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts d'Etat et dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations du Groupe. Le calcul est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels issus des évaluations relatives aux avantages post-emploi sont comptabilisés directement en résultat sans être étalés.

Au sein du groupe BROSSARD, les régimes à prestations définies regroupent les Indemnités de Départ en Retraite (IDR) et les Médailles du Travail (MDT).

- Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des IDR et des MDT sont les suivantes :

Hypothèses	2009	2008
Taux de turn-over	4%	4%
Taux d'évolution des salaires	2%	2%
Taux d'actualisation	3,74%	4,8%
Age de départ à la retraite	63 ans	63 ans

3.3 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES – CHARGES
CONSTATEES D'AVANCE (cf note 2-5)

	<u>AU 30/06/2009</u>	<u>AU 30/06/2008</u>
Charges à étaler :		
- Frais sur émission emprunts	649 K EUR	864 K EUR
Amortissement selon le rythme de remboursement du capital des emprunts		
Charges constatées d'avance :		
- Frais sur opération de titrisation	- K EUR	142 K EUR
- Autres	22 K EUR	31 K EUR
	<u>22 K EUR</u>	<u>173 K EUR</u>
	=====	=====

3.4 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Impôts	Résultat net
Résultat courant	7.760	-2.570	10.330
Résultat exceptionnel - Participation	-284		-284
TOTAL K EUR	7.476	-2.570*	10.046

* Profit d'intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale, dont la société est tête de groupe, a pris effet au 1^{er} juillet 2006. Le déficit fiscal du groupe au 30 juin 2008, soit 2.916 K€, a été intégralement utilisé. Il est rappelé que le déficit propre de la société, indéfiniment reportable, s'élève à 1.910 K€.

3.5 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION – EN K EUR

En K EUR	Capital social	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissements	Amortissements dérogatoires	Totaux capitaux propres
Situation au 30/06/2007	50.667	8.932	2.895	5.713	0	284	68.491
Affectation du résultat			5.713	-5.713			0
Augmentation de capital							
Réduction de capital							
Autres mouvements						284	284
Résultat de l'exercice				10.124			10.124
Situation au 30/06/2008	50.667	8.932	8.608	10.124	0	568	78.899
Affectation du résultat		-9	10.134	-10.124			0
Augmentation de capital							
Réduction de capital							
Autres mouvements		-5.538				284	-5.254
Résultat de l'exercice				10.046			10.046
Situation au 30/06/2009	50.667	3.385	18.742	10.046	0	852	83.692

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL :

Le capital est composé de 5.629.614 actions de 9 euros de valeur nominale et est entièrement libéré. La société Brossard détient au 30 juin 2009 272.000 actions propres (contre 92.000 au 30 juin 2008) dont 92.000 ont fait l'objet d'une attribution d'actions gratuites.

3.6 - ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dettes en K EUR	Montant brut	Moins d'un an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. à taux fixe				
. à taux variable	41.176	16.857	24.319	-
Sous-total K EUR	41.176	16.857	24.319	-
Encours bancaires autres	87	87		
Dettes Groupe	18.693	18.693		
Fournisseurs et comptes rattachés	408	408		
Dettes fiscales et sociales	1.469	1.401	68	
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	-	-		
Autres dettes	43	43		
Total dettes K EUR	61.876	37.489	24.387	

Risques financiers

Risque d'exigibilité anticipé : Covenants relatifs aux emprunts contractés auprès du pool bancaire dans le cadre de l'acquisition de SAVEURS DE FRANCE – BROSSARD

La convention de prêt du 16 décembre 2005, qui avait pour objet le financement de l'OPA-OPR sur les titres de Saveurs de France-Brossard SA et ses avenants du 14 novembre 2007 et du 10 décembre 2008 prévoient que l'emprunteur doit respecter 3 ratios financiers définis comme suit :

R2 = dettes financières nettes/EBE retraité

R3 = cash flow libre/service de la dette.

R4 = dettes financières/fonds propres

Au 30 juin 2009, ces ratios s'établissent comme suit :

- R2 = 6,04 (Ratio devant être inférieur à 3,5)

- R3 = 1,08 (Ratio devant être supérieur à 0,9)

- R4 = 0,87 (Ratio devant être inférieur à 0,9)

Suite au non respect des covenants R2 et R4 au 31/12/2008, le pool bancaire a fait savoir au groupe le 29/7/2009 qu'il n'entendait pas donner suite au cas de défaut en résultant.

Risque de taux

Les emprunts à moyen terme sont libellés en taux variable. L'impact d'une variation sur un an de 1 % est non significatif du fait de la couverture swap.

Le 28 juillet 2006, la société Brossard SA a procédé à une opération d'échange de conditions d'intérêts (swap de taux d'intérêts) ayant pour objet de fixer le taux d'intérêt d'une partie de son endettement et prévoyant les principales modalités suivantes :

- Montant notionnel : 33.000 K€

- Taux d'intérêt fixe : 3,9 % (en échange d'un taux d'intérêts variable Euribor 6 mois)

- Date de commencement : 11/12/2006

- Date d'échéance finale : 10/6/2011

La variation de valeur du swap de taux d'intérêts décrit ci-dessus au 30/6/2009 est un produit de 113 K€.

3.7 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est réalisé en totalité en France.

3.8 - RESULTAT FINANCIER

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Le résultat financier se décompose comme suit :		
◆ Dividendes Saveurs de France-Brossard	+10.408	+13.007
◆ Intérêts nets compte courant groupe	-197	-203
◆ Revenus de placement	+217	+357
◆ Intérêts sur emprunts	-2.189	-2.982
◆ Intérêts titrisation/Affacturage	-1.128	-1.206
◆ Agios et frais de banque	-23	-11
◆ Perte de change	- 2	
	<hr/>	<hr/>
TOTAL K EUR	+7.086	+8.962
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

3.9 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
◆ Dotation aux amortissements dérogatoires	-284	-284
◆ Solde frais titrisation		-574
◆ Créance perdue Russie	-	-32
	<hr/>	<hr/>
	-284	-890
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Note n° 4 – AUTRES INFORMATIONS

4.0 – CONTROLE FISCAL

Les contrôles fiscaux des sociétés BROSSARD, SAVEURS DE FRANCE-BROSSARD, SAVANE-BROSSARD et BROSSARD DISTRIBUTION sont achevés dans leur phase contradictoire.

Les rectifications effectuées par l'administration fiscale se sont traduites d'une part par des amendes fiscales mises en recouvrement en Août 2009 pour un total Groupe de 345 K€ (SAVEURS DE FRANCE-BROSSARD : 177 K€ ; SA BROSSARD : 163 K€ ; BROSSARD DISTRIBUTION : 5 K€) et pour lesquelles un recours gracieux est en instance, et d'autre part pour la société SAVANE-BROSSARD par un dégrèvement de plafonnement valeur ajoutée de taxe professionnelle à reverser de 90 K€.

Les amendes ont été provisionnées à hauteur de 221 K€ (SAVANE BROSSARD : 134 K€ et BROSSARD DISTRIBUTION. : 87 K€) et la taxe professionnelle à hauteur de 90 K€ dans la société SAVANE BROSSARD.

4.1 – DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

En K EUR	30/06/2009	Dont < 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit (nantissement actions*)	33.176	8.857	24.319	
Emprunts auprès des établissements de crédit (gage sur stocks **)	8.000	8.000		

* Le nantissement concerne la totalité des actions et BSAR Saveurs de France-Brossard SA.

** Sur stocks de Savane-Brossard et Saveurs de France-Brossard. S'y ajoute le nantissement des comptes bancaires CIN.

4.2 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.2.1. – Délégation d'assurances hommes clés au profit des banques (BNP PARIBAS – PALATINE – CIN = Le pool bancaire) :

- Monsieur Guy SCHUMACHER 5.000 K€
- Monsieur Frédéric THYS 5.000 K€

4.2.2. – Engagements en matière de ratios financiers

La société s'est engagée à respecter des ratios financiers calculés sur la base de comptes consolidés couvrant une période de 12 mois. Cf note 3.6.

Par ailleurs, le sous-groupe Saveurs de France-Brossard s'est engagé à respecter des covenants financiers au titre de son emprunt de 7.000 k€ souscrit auprès de LCL en janvier 2008 :

Les 3 ratios suivants doivent être respectés, étant précisé qu'ils sont calculés sur la base des comptes consolidés annuels et semestriels sur 12 mois glissants du sous groupe Saveurs de France – Brossard :

R2 = Dettes financières nettes / EBE retraité

R3 = Cash flow libre / Service de la dette

R4 = Dettes financières / Fonds propres

Au 30 juin 2009, ces ratios s'établissent comme suit :

R2 = 1,81 (Ratio devant être inférieur à 3,5)

R3 = 1,- (Ratio devant être supérieur à 0,9)

R4 = 0,83 (Ratio devant être inférieur à 0,9)

Suite au non respect des covenants R2 et R4 au 31/12/2008, la banque LCL a fait savoir au groupe le 18/8/2009 qu'elle n'entendait pas donner suite au cas de défaut en résultant. En outre, cet emprunt à taux fixe de 4,99%, remboursable sur une durée de 5 ans est assorti de diverses clauses parmi lesquelles celle de défaut croisé et celle d'actionnariat (appartenance de l'emprunteur au groupe Brossard)

4.2.3. – Autres engagements

- a) BROSSARD SA s'engage à ce que le groupe ne consente pas de sûretés nouvelles sans accord préalable du pool bancaire à l'exception de celles liées à l'activité courante.
- b) Au-delà des obligations d'information sur tous événements inhabituels ou actes ordinaires dans la vie des sociétés du groupe, BROSSARD SA doit requérir l'accord du pool bancaire pour tous investissements du groupe consolidé supérieurs à 5 millions d'€ HT par exercice (limite toutefois portée à 8,7 millions d'euros HT pour l'exercice clos le 30 juin 2008), pour toutes nouvelles dettes financières supérieures à 1,5 Million d'€ au niveau du groupe (limite portée à 26.650 k€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2008), pour toutes opérations de cession d'activité et (ou) de croissance externe, et plus généralement, pour effectuer des opérations ayant un impact significatif sur les biens sociaux et les activités.
- c) En garantie des opérations de cessions bail organisées par Savane-Brossard sur ses sites de Castelsarrasin et Pithiviers, octroi d'un nantissement des éléments incorporels des contrats (droit au bail et bénéfice des promesses de vente) assorti d'un engagement sur le maintien de l'actionnariat de Brossard dans Saveurs de France- Brossard et de Saveurs de France-Brossard dans Savane-Brossard.
- d) Divers autres engagements ont été pris par BROSSARD SA qui ont essentiellement pour objet la sauvegarde des actifs du groupe et l'affectation des dividendes intra groupe en priorité au remboursement des emprunts.
- e) Le sous groupe SAVEURS DE FRANCE-BROSSARD s'est engagé à donner en garantie à première demande un montant de 45.000 K€ en faveur du FCC titrisation. Il est rappelé toutefois que le programme de titrisation a été résilié en juillet 2008 remplacé par un contrat d'affacturage signé le 5 juin 2008 entre le société Brossard Distribution et Natixis Factor. La société Brossard SA s'est portée caution solidaire de Brossard Distribution à hauteur de 16.000 K€. Il est rappelé que ce contrat a commencé de produire ses effets en juillet 2008.

4.3. – PRINCIPAUX ENGAGEMENTS ET CONTENTIEUX EN COURS LIÉS A LA CESSION PARTIELLE DU FONDS DE COMMERCE DE FRIANCE

1/ Principaux engagements

Il est rappelé que le premier cessionnaire du fonds de commerce de Pikiche a été défaillant. Il en est résulté un plan de cession selon décision du Tribunal de Commerce de Besançon du 27 Septembre 2004 au bénéfice de la société SAS Glaces Erhard Développement. Compte tenu de ces différents événements, les principaux engagements liant la société Friance sont les suivants :

→ Crédit vendeur

* Eviol Nature

Le crédit vendeur consenti à Eviol Nature s'est traduit par l'existence de créances ayant donné lieu à provisions

* Glaces Erhard Développement

Il est rappelé que la vente immobilière a été actée par le Tribunal de Commerce de Besançon le 27 Septembre 2004 pour un prix de 600 K€ payable en 120 mensualités moyennant un taux d'intérêt de 3,5 % l'an, la première étant fixée le 1^{er} Janvier 2006.

→ Sûretés

* Eviol Nature

L'inscription de nantissement du fonds de commerce a été abandonnée.

* Glaces Erhard Développement substituée par Erhard Viennoiserie Traiteur

La société Friance a fait réserve expresse à son profit du privilège de vendeur et de l'action résolutoire y attachée (inscription hypothécaire).

→ Contrat de fabrication

Le contrat de fabrication qui permettait à la société Eviol Nature de fabriquer pour le compte de Saveurs de France-Brossard les produits faisant partie du fonds de commerce cédé a été annulé par décision de l'administrateur judiciaire d'Eviol Nature du 2 Juillet 2004.

2/ Contentieux en cours

La Société EVIAL NATURE s'est avérée défaillante, pour avoir émis des chèques bancaires et billets à ordre sans provisions, ce qui a fait l'objet en juin 2004 d'une plainte pénale avec constitution de partie civile de FRIANCE SAS à l'encontre d'EVIAL NATURE et de son gérant. Le Procureur de la République près le TGI de Paris a requis un non-lieu, en date du 18 février 2009.

Afin de favoriser un projet de reprise auprès du Tribunal de Commerce de Besançon, FRIANCE SAS a accepté de réviser le prix de cession proposé pour l'immobilier du site de Thurey-Le-Mont, pour le passer de 1 million d'euros à 600 000 euros, en l'assortissant d'un délai de paiement sur dix années.

Aussi, sur ces bases, le Tribunal a retenu la Société Glaces Erhard Développement.

La cession de l'ensemble immobilier, sur ces bases, a été réalisée le 7 avril 2005.

Parallèlement, l'administrateur judiciaire d'EVIAL NATURE a jugé utile d'intenter à l'encontre de FRIANCE SAS différentes actions auprès du Tribunal de Commerce d'Evreux :

- une première pour dénoncer une compensation financière effectuée par FRIANCE SAS (1.500 K€), pendante devant la Cour d'appel de Rouen ;
- une seconde pour obtenir condamnation de FRIANCE SAS pour dol avec demandes d'indemnisations (de l'ordre de 5.000 K€), pendante devant la Cour d'appel de Rouen aux termes de l'appel formé le 27 janvier 2009 par EVIAL NATURE par suite du jugement rendu le 11 décembre 2008 par le Tribunal de Commerce d'Evreux déboutant EVIAL NATURE de l'intégralité de ses demandes et la condamnant aux dépens et frais irrépétibles.

En date du 8 septembre 2006, Monsieur LHOMMEAU, es qualité, à l'encontre duquel FRIANCE SAS a porté plainte pour escroquerie en juin 2004 et qui a fait l'objet d'une réquisition de non-lieu par le Procureur de la République, a assigné FRIANCE SAS auprès du Tribunal de Grande Instance d'Evreux à hauteur de 7.900 K€. Cette affaire est pendante devant le TGI d'EVREUX.

Après analyse de ces demandes, malgré la réquisition de non-lieu du Procureur de la République envers la société EVIAL NATURE et Monsieur LHOMMEAU, et compte tenu d'une décision des juges du fond dans cette affaire en faveur de FRIANCE, FRIANCE SAS et le Groupe BROSSARD n'ont pas jugé utile de provisionner tout ou partie des prétentions formulées par les parties adverses.

4.4. – RÉMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Rémunérations fixes	594	574
Rémunérations variables	-	-
Avantages divers	14	7
Total	608	581 (1)

4.5 - EFFECTIF A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'effectif est composé du comité de direction, soit 9 personnes

4.6 – INFORMATIONS RELATIVES AUX STOCKS OPTIONS

Néant

4.7 – INFORMATIONS RELATIVES AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration, sur autorisation de l'assemblée générale, a décidé, au cours des séances du 4 mars et du 14 avril 2009, une attribution gratuite d'actions assortie des conditions suivantes :

a) une période d'acquisition :

L'attribution des actions ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée de 4 ans, courant à compter du 4 mars 2009, date de la réunion du conseil d'administration ayant décidé l'attribution.

b) une obligation de conservation :

A compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ont une obligation de conservation des actions pendant deux années supplémentaires durant lesquelles ces actions sont incessibles.

Principales caractéristiques du plan d'attribution gratuite d'actions :

Date de l'assemblée générale autorisant les attributions gratuites d'actions : 12 décembre 2007

Dates du conseil d'administration : 4 mars 2009 (date d'attribution)
14 avril 2009

Nombre de bénéficiaires : 2

Nombre d'actions attribuées : 92.000
(soit 1,6 % du capital social)

Détail :

Directeur général délégué 61.300

Directrice générale adjointe 30.700

Date d'acquisition : 4 mars 2013

Date de fin d'incessibilité : 4 mars 2015

Aucune attribution gratuite d'actions n'a été décidée au cours d'un exercice précédent.

Une provision basée sur la valeur de rachat des titres, soit 846 K€, est enregistrée au 30 juin 2009 à hauteur de 68 K€ pour tenir compte des services rendus par les bénéficiaires pendant la durée du plan d'attribution d'actions.

Note n° 5 - INFORMATIONS GROUPE

5.1 - TITRES DE PARTICIPATIONS

S.A. SAVEURS DE FRANCE-BROSSARD S.A.

- Montant du capital social 3.441 K EUR
- Forme juridique S.A
- Pourcentage contrôle 100 %
- Résultat du dernier exercice clos (30/06/2009)... 1.663 K EUR
- Capitaux propres 6.580 K EUR

5.2 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la sté et non encore remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	C.A. H.T. du dernier exercice écoulé 2009	Résultats (bénéfice ou perte) de l'exercice 2009	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	nette					
1/ Filiales (>50%) SA Saveurs de France-Brossard	3.441	139	100	131.982	131.982			20.242	1.663	10.408
2/ Participations (entre 10 & 50 %) – Néant										
3/ Autres participations (< 10 %) - Néant										
4/ Ensemble filiales françaises				131.982	131.982					
5/ Ensemble filiales étrangères				néant						

5.3 - ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées et les participations (en milliers d'euros)				
POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES			
	liées		avec lesquelles la sté a un lien de participation	
	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2008
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations	131.982	131.982		
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Avances & acomptes versés sur commandes (actif circulant)				
Créances clients et comptes rattachés	2.552	2.714		
Autres créances	3.750	7.461		
Capital souscrit appelé non versé				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes groupe	18.693	23.026		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169	506		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Autres dettes	43			
Produits de participation	10.408	13.007		
Autres produits financiers	17	71		
Charges financières	215	274		

6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture ne mérite d'être signalé.